

Dossier de présentation - Villes & Villages fleuris - Juin 2024









Département de la Lozère Communauté des Communes Aubrac Lot Causses Tarn











## A - Informations générales / État des lieux :

#### I- Présentation de la commune

plateau du causse de Sauveterre.

#### 1. Situation démographique / géographique :

La commune d'Esclanèdes se situe dans le département de la Lozère, en région Occitanie. Le principal village de la commune est le Bruel. Il se situe sur la rive nord-ouest du Lot, tout comme le village de la Rocherousse et les hameaux de Marance et de Costeregord, tous deux un peu plus haut sur le versant sud de la vallée. De l'autre côté de la rivière se trouvent la ferme du Mazet et le village d'Esclanèdes qui donne son nom à la commune. Enfin, le village des Crottes se situe sur le

La commune intègre en 2017 la communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn (CCALCT) qui regroupe 15 communes et le PETR Gévaudan regroupant 4 communautés de communes. En 2020, la commune ressort dans la classification établie par Météo-France, du type « climat de montagne ». Pour ce type de climat, la température décroît rapidement en fonction de l'altitude. On

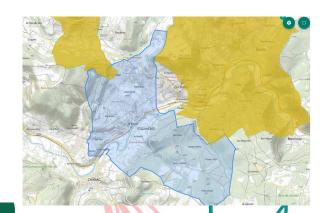
observe une nébulosité minimale en hiver et maximale en été. Les vents et les précipitations varient



3,8 % du sol est artificialisé, le reste du territoire de la commune est occupé soit par l'agriculture à 51,4 %, soit par la forêt à 44,8 % (données CGDD-SDES, 2018)

Un site Natura 2000 a été défini sur la commune au titre de la directive habitats : les « Falaises de Barjac et Causse des Blanquets », d'une superficie de 2 267 ha, constituant un biotope favorable pour de nombreuses espèces de chauve-souris de la directive habitats.

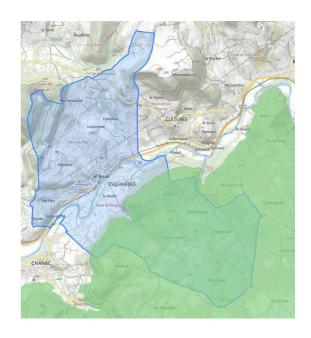
10 ha de la commune d'Esclanèdes, au niveau du hameau de Rocherousse sont concernés par ce site.



Communauté de communes

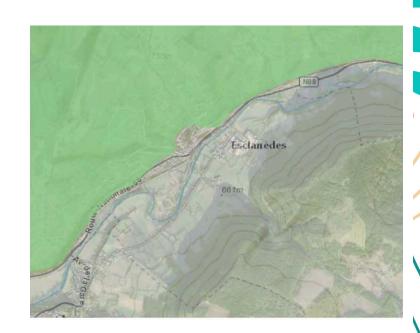
Lozère

### Deux ZNIEFF de type 2 sont également recensées sur la commune :



Le « Causse de Sauveterre » (19 759 ha), couvrant 11 communes du département ;

les « Causses de Marvejols et de Mende » (18 190 ha), couvrant 24 communes du département.



#### 2.Contexte culturel:

Le pont d'Esclanèdes relie le village d'Esclanèdes à la route nationale 88. Il a été construit au XVIe siècle par l'évêque François de La Rovère.



L'église Saint-Hippolyte, édifice référencé dans la base Mérimée et à l'Inventaire général Région Occitanie, se situe dans le village d'Esclanèdes et dépend de la communauté de paroisses de Mende. On y accède par une allée traversant le cimetière qui l'entoure.

Vraisemblablement construite au cours du XIIIe siècle, l'église Saint-Hippolyte fut rattachée à la mense épiscopale de Mende en 1315. Après son incendie par les Huguenots en 1562, elle fut reconstruite en 1630. La sacristie fut ajoutée en 1721, suivie du presbytère et du clocher au XIXe siècle.

Le curé Fages initia la restauration de l'église par des maçons locaux et des volontaires en 1971. Une nouvelle rénovation du bâtiment, concernant les façades, la toiture et les installations électriques et de chauffage, s'est achevée en 2007 par la restauration des vitraux.





Le château de Marance se trouve à proximité de l'antique chemin qui, par Esclanèdes et le Bruel, descendant du causse de Sauveterre dirige hommes et bêtes vers la Boulaine, le Palais du Roi et les hautes terres de Margeride. C'est une solide bâtisse avec de gros contreforts et fenêtres à menaux, il appartient au XVIIème à la famille Cénaret et auparavant à celle de Canilhac.

#### 3. Contexte Socio-économique : (en lien avec les aménagements paysagers)

Depuis les années 80, la population d'Esclanèdes ne cesse de progresser et a même doublé entre 1982 et 2020.

Le taux d'évolution annuel de la population sur la période 2013-2019 de 2,17 % est dû au solde migratoire apparent (+1,51%) ainsi qu'au solde naturel (0,67%), ce qui classe la commune comme une des plus dynamiques de la communauté de commune Aubrac Lot Causses Tarn (taux d'évolution à +0,34 %).

En 2019, les jeunes représentés près de 40 % de la population avec

- ★ 18 enfants de moins de 2 ans,
- **4** 65 entre 3 et 10 ans
- 23 entre 11 et 14 ans
- **1**3 entre 15 et 17 ans
- **\*** 18 entre 18 et 24 ans

L'indice de jeunesse indique que la commune est très jeune avec 203 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans. (données 2019).

L'offre de logements est en progression régulière depuis 1968 et particulièrement ces dernières années avec l'ouverture de lotissements au Bruel (+9,2 % entre 2013 et 2019).

Esclanèdes compte 249 logements (données 2019) dont 23 logements vacants, soit 9,2 %. 161 logements sont des résidences principales (65 %) et 65 des résidences secondaires (26 %), ce qui indique que la commune est une commune touristique avec une part importante de résidences secondaires.

Parmi les résidences principales, 64,7 % (données 2019) sont des propriétaires occupants.

Le tissu économique local est constitué de :

- \* 8 exploitations agricoles
- 23 établissements de moins de 10 salariés, dont 5 entreprises dans l'industrie, 2 entreprises dans la construction, 7 entreprises dans le domaine du commerce, des transports, de l'hébergement ou de la restauration.

Concernant l'emploi : (données 2019)

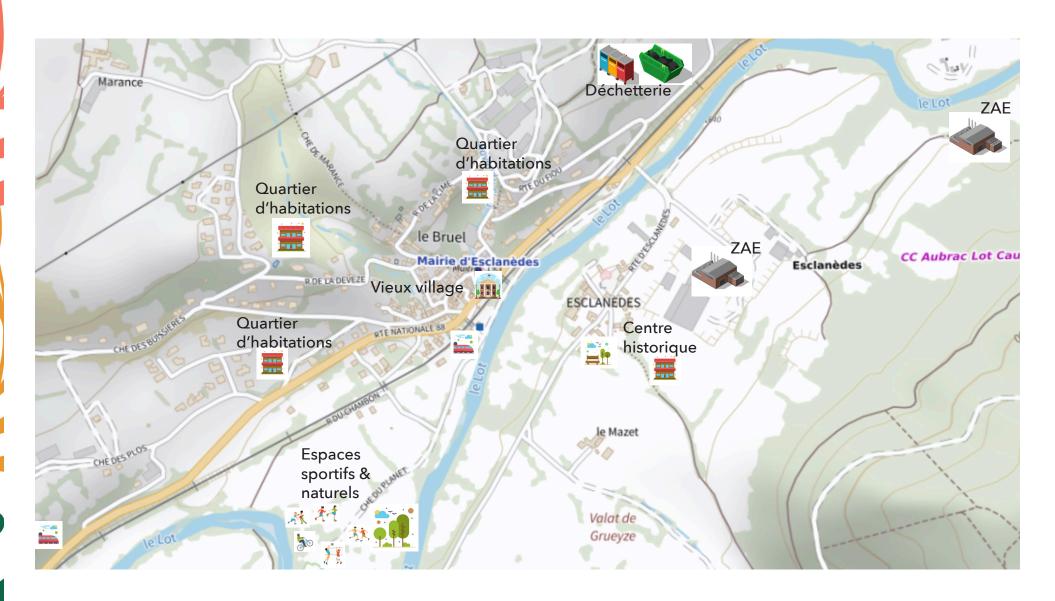
- **\*** 20 % des habitants travaillent dans le domaine agricole
- # 10 % dans l'administration
- 40 % dans le commerce et les activités de services
- 10 % dans la construction...

Le taux de création d'entreprises en 2021 atteignait les 21,7 % (REE-Sirene, 2021), ce qui en fait une commune dynamique (moyenne nationale à 17,5 %).

#### II- Qualité du cadre de vie et des espaces publics

#### 1.Les équipements publics et services : (communaux et intercommunaux)

La population d'Esclanèdes bénéficie d'équipements et de services renforçant son attractivité et facilitant les déplacements :



#### Les services à la population :

Parmi les services, la commune accueille le public à la mairie les mardis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à17h et samedis de 10h à 12h.

La déchetterie intercommunale, situé au Bruel, permet d'entreposer tous les déchets autorisés non ménagers. Elle dispose également d'un d'un point tri pour déposer les déchets recyclables. Ouverture au public les mercredis, vendredis et samedis de 9h-12h et 13h30-17h. Concernant l'élimination des déchets, la commune d'Esclanèdes compte aussi 40 conteneurs des ordures ménagères (environ 1 conteneur pour 11 habitants) et 3 points de tri sélectif (Marance, Le Bruel et Esclanèdes). La collecte des ordures ménagères est effectuée par le service technique de la CCALCT (Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn) une fois par semaine.

Esclanèdes dispose également d'une Salle Communale de 180m², mise à la disposition des personnes privées et associations, pour des activités culturelles et de loisirs. Cette salle d'une capacité d'accueil de 70 personnes permet de répondre aux besoins des habitants et des associations locales.

Un bar-restaurant multiservices communal en gérance, situé au Bruel place de la mairie, permet de se restaurer, de créer du lien social entre les habitants et d'accueillir les touristes de passages.



Mairie - Salle communale - Bar-restaurant multiservices - Tri sélectif







#### Les équipements sportifs :

Deux espaces de jeux pour enfants, installés en 2012, se situent dans la zone du Planet d'Esclanèdes. Les structures créées répondent à un réel besoin social sportif et contribuent à l'équilibre entre loisirs et activités physiques des enfants.

Les jeux pour enfants de 3 à 6 ans, situés au Petit Planet, sont constitués de deux balançoires, une cabane, une sablière. Ceux pour les enfants de 6 à 12 ans, situés au Grand Planet offrent deux toboggans, une cage à grimper et deux balançoires.

En 2021, la commune d'Esclanèdes a installé des agrès sportifs au Grand Planet. Cet aménagement ludique de l'espace public a vocation à faciliter l'activité physique de plein air. Il est composé des agrès de fitness « Force», « Equilibre » et « Cardiovasculaire ».



Un terrain de pumptrack en terre battue, conçu également en 2012, est également présent sur le site arboré du Grand Planet, et permet des activités ludiques à vélo, skate, trottinette...

Les terrains d'activités de plein air au Grand Planet accueillent aussi des terrains de sports de deux natures :

- 💠 un terrain de « beach volley » ;
- \* un terrain mixte de hand et basket-ball (à rénover).









#### Les offres de mobilités :

Pour faciliter la mobilité des personnes, le TAD (Transport A la Demande) a été mis en place par la communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn en partenariat avec la Région Occitanie. C'est un service de substitution qui permet de répondre aux besoins de la population de déplacements de proximité. L'utilisation du TAD permet à chaque habitant de plus de 18 ans de se bénéficier de 6 allers-retours par mois par personne vers les destinations suivantes :

- Services médicaux/dentaires du territoire intercommunal et ceux d'Antrenas, Marvejols, Mende, Montrodat et Saint Laurent d'Olt et Séverac le Château
- Mairies des quinze Communes du territoire intercommunal
- Agences postales du territoire intercommunal
- Toutes les gares du territoire intercommunal plus les gares de Marvejols et de Mende
- \* Les points d'arrêt liO
- Petites, Moyennes et Grandes surfaces du territoire intercommunal et celles de Marvejols et Mende Marvejols, Mende, Saint Laurent d'Olt et Séverac le Château.

La gare du Bruel et de Chanac, sur le territoire d'Esclanèdes permettent également de se déplacer soit en bus ou en train vers les destinations de Mende et de Marvejols.



#### 2. Le patrimoine végétal et environnemental de la commune

Le patrimoine végétal de la commune se compose de :

- \* Prairies naturelles tondues.
- # Arbustes à floraison printanière et arbustes à floraison estivale (spirées et millepertuis arbustifs).
- Couvre sol, essentiellement petits ficoïdes.
- \* Plantes mellifères et nectarifères essentiellement au Grand Planet dans espace naturel.
- \* Plantation de quelques lavandes dans massifs.
- 券 Deux vergers sur la commune celui du presbytère et du grand Planet.
- 🌼 Fleurissement : nombreuses variétés de rosiers grimpants et non grimpants.
- \* Taille douce des arbres fruitiers dans le respect de la structure de l'arbre. Taille libre pour les arbustes.
- Une soixantaine d'arbres entretenus par la commune.







### III- La gestion environnementale des espaces verts

1. Étude des différents espaces communaux et des usages :

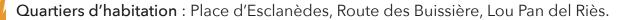
Les différents espaces de la commune :

Entrées de commune : Coté Mende



Centre de commune : Passage de l'Ayre, Place de l'Ayre













Parcs et jardins : Place de la Mairie, Fontaine du Fiou, Fontaine d'Esclanèdes







Abords d'établissement publics : Place de la Mairie, Salle communale, Four d'Esclanèdes







Cimetière:







## Espaces sportifs : Le Grand Planet









### Espaces naturels : Abord du Lot zone des Planets







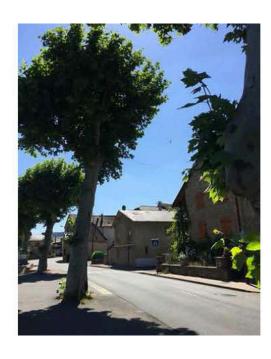
Maillages et coulées vertes : Cheminement entre la voie ferrée et la RN 88



#### Mobilités douces et infrastructures de déplacement : Abord RN 88 dans le Bruel







#### 2. La gestion des espaces verts :

Présence d'arbustes à feuillage persistant entretenu par un agent communal.

La commune adapte ses pratiques en fonction des espaces et des résultats qui y sont attendus.

- \*Mulching: La tonte des pelouses n'est plus ramassée. L'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre l'évaporation d'eau et sert d'engrais naturel gratuit. Le nombre et la hauteur de tonte est différente selon les espaces.
- # Eco Pâturage en projet.
- ᢤ Dans les massifs il n'y a que des plantes vivaces. La plantation de plantes couvre sols va être intensifiée.
- \* Abandon des bâches plastiques au profit d'un paillage issu du broyat obtenu grâce à l'achat du broyeur thermique.

#### 3. Gestion de l'eau :

L'eau provient du Lot ou de la fontaine d'Esclanèdes (source). Techniques d'irrigation mises en place : goutte à goutte à usage très limité. Paillage et plantes vivaces qui ne nécessitent pas d'arrosage.

#### 4. Inventaire et protection des sols, des espaces naturels :

Fauchage tardif et annuel des bordures de voies et des espaces verts. « Zéro phyto » dans les espaces publics depuis de nombreuses années.

#### 5. Méthode alternative d'entretien et lutte biologique intégrée

Pied de lavande contre pucerons des rosiers, désherbage manuel et paillage

#### 6. Propreté:

Ramassage manuel, balayage, et souffleur.

- Déchets verts :
- \* Mode de traitement : récupération pour paillage, composteur partagé.
- \* Valorisation par le compostage, le mulching et le paillage.
- Propreté au quotidien :
- \* WC public ouvert du 1er mai au 30 septembre nettoyage quotidien.
- \* Pollution canine : distributeurs de poche d'hygiène à usage canine
- \* Poubelles et points tri : contrôle hebdomadaire.

#### 7. Cadre de vie /qualité de l'espace public :

- \* Patrimoine bâti : mise en valeur du patrimoine bâti par végétalisation
- Maîtrise de l'affichage publicitaire : mise en place de panneaux d'affichage publicitaire.







### B - La stratégie :

#### I - Les objectifs d'engagement dans la démarche :

Valorisation du cadre de vie, développement de l'attractivité touristique, préservation de l'environnement...

#### 1. Les motivations de l'équipe municipale pour l'obtention du label :

C'est surtout la démarche qui nous importe et les réflexions qu'elle entraine sur la bonne gestion des espaces verts.

#### 2. Les acteurs et les ressources mobilisés sur le projet :

### 💠 Le personnel communal/les bénévoles :

Nombre d'agents : 1

Nombre de bénévoles : 4

#### \* Le matériel :

- Mini-tracteur avec plateau tondeuse et gyro-broyeur, lame chasse-neige, mini-benne et balayeuse.
- Partner + remorque
- Petits matériels thermiques : souffleur, tondeuse, taille haie, débroussailleuse.
- huile de coude et bonne volonté.

#### **Les associations :**

Le foyer rural du Bruel d'Esclanèdes

#### \* Les partenaires extérieurs

La communauté de commune Aubrac Lot Causses Tarn et son office du tourisme (De l'Aubrac aux Gorges du Tarn), la commune limitrophe de Chanac, le syndicat mixte Lot Dourdou et les habitants des villages.

#### 🌼 Le budget alloué à l'amélioration du cadre de vie :

- Budget de fonctionnement alloué au fleurissement / aux espaces verts : 50 000€
- ₱ Budget d'investissement alloué aux divers aménagements de l'espace publics: 7 000 à 10 000€

#### 3. La communication:

- \* Action vers la population : Animations ponctuelles pour sensibiliser les habitants au respect de la biodiversité (événements et fêtes des plantes), événements sur le thème du végétal.
- \* Information : communication sur le patrimoine paysager via un site internet, le bulletin municipal, une signalétique appropriée (fauche tardive, taille des arbustes....).
  - \* Concertation : lors des journées participatives.
  - nimation, pédagogie : Organisation d'événements sur le thème du végétal, fête des plantes ...
  - Promotion du label : publication, site internet, signalétique.
  - Actions vers les touristes : sentiers de randonnée balisés.
  - \* Actions vers les agents communaux : valorisation du travail effectué.
  - \* Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public : concertation avec la communauté de commune.

#### 4. Le projet municipal :

Les enjeux principaux de la commune :

La qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Stratégie de gestion des espaces :

Préservation des ressources naturelles : (matière première ou d'origine vivante dont qualité de l'eau ou de l'air, aspect des paysages, biodiversité...)

🔆 Une approche globale de préservation de l'environnement et du renforcement de la biodiversité :

Diminution et valorisation des déchets : en concertation avec la communauté de communes.

La commune d'Esclanèdes vient de s'inscrire dans une démarche « Mon territoire au fils de l'eau ». Elle sera l'un des deux territoires pilotes de Lozère.

Dans le cadre de sa participation au programme «Mon territoire au fil de l'eau», le Réel - CPIE de Lozère propose d'accompagner la commune d'Esclanèdes pour la préservation de la ressource en eau sur le territoire de la commune, dans un contexte de changement climatique et la création de liens entre différents acteurs. L'objectif étant d'amener chacun à se questionner, se comprendre, pour définir des actions locales simples et concrètes.

## SCHÉMA DU PROJET :

## S'émerveiller

Balades sur des sites remarquables Balades Culture/nature

# Comprendre

Exposition et sa médiation Cinés-débats

# Agir

Ateliers pratiques
Animations en itinérance
sur l'ensemble du
Département

Expérimentation
"Mon territoire
au fil de l'eau"
(acc de 2 gds
territoires)

## Célébrer

Du vent dans les branches!



Territoire pilote :

Esclanèdes